NUMÉRO 50 • ÉTÉ 2013

CONSTRUIRE
Ville àvenir, entre réunion publique et concertation, participez !

AGIR ENSEMBLE
Bien sortir ses bacs et mieux trier

BOUGER
Un étal de fruits et légumes haut en couleurs

Le journal des habitants de Jouy-le-Moutier

Vivre à JOUY

CONSTRUIRE

Une ville fleurie et arborée

Page 8

SOMMAIRE

4

ÇA SE PASSE EN VILLE

8

CONSTRUIRE
Dossier
Une ville fleurie et arborée

10

Ville àvenir, entre réunion publique et concertation, participez !

12

AGIR ENSEMBLE
Danielle Verwaerde, lauréate du prix *Servir en Val-d'Oise* des Rotary clubs

13

Opération tranquillité vacances : « *partez l'esprit léger* »

14

GRANDIR
Le « parcours J »

16

Un été au top sur la Plaine d'été

17

Quid des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée

18

Sensibilisation à la prévention routière dans les écoles

19

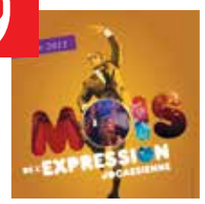

22

BLOC-NOTES

BOUGER
L'agenda du mois de l'expression jocassienne

Vivre à Jouy est imprimé sur un papier recyclé Satimat Green 115 g/m² (60 % de pâte recyclée, 40 % de pâte issue de forêts gérées durablement)
Directeur de la publication Gilbert Marsac
Rédactrice en chef Barbara Zerbib
Rédaction Christophe Demonio, Hélène Lallemand, Nathalie Riasse, Barbara Zerbib
Secrétariat de rédaction Hélène Lallemand
Photos Hélène Lallemand
Création et réalisation Luciole
Impression Desbouis Grésil Imprimeur **Tirage** 7 000 ex
Dépôt légal été 2013

Retrouvez toute l'actualité de la ville
sur WWW.JOUYLEMOUTIER.FR

ÉDITO

Gilbert Marsac
Maire de Jouy-le-Moutier
Vice-président de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

Jeune et jolie…

Ça ressemble au titre d'un film en compétition à Cannes, mais c'est de notre ville de Jouy-le-Moutier qu'il s'agit : jeune, jolie et « soucieuse de son avenir ».

Jouy-le-Moutier ne détient plus le record de la ville la plus jeune de France, comme au milieu des années 1980 (environ 15 ans de moyenne d'âge). Elle reste cependant une ville dynamique, avec 3 500 habitants de 12 à 25 ans et, selon l'Insee, un âge moyen de la population de 32 ans en 2013, pour 40 au niveau national.

C'est un vrai défi pour la société que d'accompagner cette "population de l'avenir". La majorité de ces jeunes poursuit ses études ou prend pied dans la vie active. Nous savons que l'accès à l'emploi et l'autonomie est difficile. La ville le soutient autant que possible, via le Point information jeunesse (PIJ) et le Service emploi formation (SEF). Il faut notamment souligner le travail des parrains et marraines, qui apportent leur expérience pour guider vers une orientation ou une insertion professionnelle. Ces rencontres entre générations enrichissent les uns et les autres.

La ville emploie aussi des dizaines d'agents de moins de 25 ans, sous différents types de contrat : classique, saisonnier, en alternance, bientôt en emplois d'avenir… et répond au maximum de demandes de stage. Ces expériences représentent une étape sur le parcours de l'indépendance.

Dans le même temps, beaucoup de jeunes jocassiens développent leur talent au sein des associations, sportives ou culturelles, ou dans des activités proposées par la mairie. Ce "temps libre" représente aussi une composante importante du passage de l'adolescence à l'âge adulte. Le service jeunesse rappelle dans ce numéro de *Vivre à Jouy* les propositions de la commune.

Par ailleurs, avec le printemps, il faut souligner le travail remarquable des agents pour embellir notre ville. Partout, les massifs et ronds-points fleurissent. Les jeunes arbres déploient leur feuillage. Les surfaces arborées de notre ville s'étendent en même temps que la construction de nouveaux logements se prépare.

Et sur ce point, nous vous attendons nombreux, le 1er juillet 2013, au centre culturel, pour débattre de tous les chantiers liés aux grands projets de notre ville. Il s'agit de la dernière réunion publique avant la vente de droits à construire, fin 2013… Ce sera aussi l'occasion de se souhaiter de bonnes vacances d'été.

Horaires d'été des services municipaux

- **Hôtel de Ville :** fermeture les samedis matins du 6 juillet au 31 août.
- **Mairie annexe :** fermeture les jeudis toute la journée du 11 juillet au 29 août.
- **Centre social, service des sports :** fermeture les samedis matin de juillet et août, ainsi que du 3 au 18 août inclus.
- **Service emploi formation :** fermeture du 5 au 16 août.
- **CCAS, petite enfance et bureau de logement :** ouverture lundi et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, mardi de 13h30 à 17h, jeudi de 8h30 à 12h, vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 16h.
- **Billetterie du théâtre :** fermeture annuelle du 1er août au 2 septembre inclus. Horaires d'ouverture, du 1er juin au 31 juillet, le mardi de 14h à 18h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.
- **Médiathèque :** horaires d'ouverture, du 1er juillet au 31 aout, le mardi de 14h à 18h, le mercredi de 10h à 18h, le samedi de 10h à 17h.
- **Nautilus :** ouverture en juillet le lundi de 17h à 23h, les mardi et jeudi de 14h à 23h, le mercredi de 14h à 19h, le vendredi de 14h à 21h et samedi de 14h à 19h. Fermeture en août.
- **Police municipale :** ouverture du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h (fermeture du poste le 15 août).

29 JUIN

Sports en famille

Le complexe sportif des Merisiers accueille pour la 3e année la manifestation *Sports en famille*. Au programme : des ateliers, des parcours et des animations sportives en tout genre ! Venez nombreux dès 14 h. En fin d'après-midi, le maire et son adjoint au sport remettront les prix aux sportifs jocassiens qui se sont illustrés cette saison 2012-2013.

Samedi 29 juin, de 14 h à 18 h, au complexe sportif des merisiers.

Remise des médailles et trophées aux sportifs, à partir de 18 h.

À LA RENTREE…

07 SEPT

Ne manquez pas le Forum des associations

Le Forum des associations se tiendra samedi 7 septembre, au complexe sportif des Bruzacques, de 10 h à 18 h. La majorité des associations jocasiennes présenteront leurs activités et enregistreront les inscriptions pour la saison 2013-2014. Certaines d'entres-elles, partenaires du **Pass'associatif** communal, proposent des tarifs réduits pour les familles dont le quotient familial se situe dans les tranches A, B ou C.

Renseignez-vous au centre social : 01 34 43 50 50. Samedi 7 septembre, au complexe sportif des Bruzacques, de 10 h à 18 h.

Travaux : le centre social se métamorphose

À partir de la rentrée, un vaste chantier va s'ouvrir au centre social pour lui donner un coup de jeune, le rendre plus attractif et convivial. Les premiers travaux vont concerner l'accueil (temporairement déplacé à proximité). Une information spécifique sera diffusée en temps voulu et *Vivre à Jouy* reviendra prochainement dans le détail sur cette rénovation.

Médiathèque : coup de jeune sur l'espace ado

Le coin des ados de la médiathèque regroupe une grande sélection de documents (romans, documentaires, BD et mangas) destinés à ce public spécifique. Des chauffeuses sont mises à disposition pour lire tranquillement et papoter en toute discrétion, sans gêner les autres adhérents.
Jusqu'alors cet endroit manquait de visibilité. La médiathèque a donc commandé auprès d'adolescents volontaires une signalétique claire sous forme de graff'. Ils avaient carte blanche lors de la dernière édition de *Place aux jeunes* à l'automne 2012. Le résultat contribue à rendre ce coin plus vivant, moderne et clairement identifiable !

13 JUIL

Bal et feu d'artifice

Samedi 13 juillet, à l'occasion de la fête nationale, ne manquez pas le grand bal et le feu d'artifice sur la plaine des Rougeux ! Dès 17 h : animations musicales (karaoké et *blind test* géant). Vers 21 h : bal intergénérationnel et interactif. Enfin, dès la tombée de la nuit, un feu d'artifices illuminera le ciel pour clôturer cette soirée !

Samedi 13 juillet. Plaine des Rougeux.

Inscriptions *Puces et troc*

La brocante aura lieu le dimanche 22 septembre aux Merisiers. Si vous souhaitez y participer, inscrivez-vous jusqu'au 30 juin (dans la limite des places disponibles).

22 SEPT

Retrait des dossiers sur le www.jouylemoutier.fr

Renseignements au 01 34 41 65 23.

Les randonnées de l'été

Comme chaque été, des balades sont organisées sur le territoire de Jouy-le-Moutier pour permettre de (re)découvrir la riche variété de paysages qui s'échelonnent des berges de l'Oise au sommet de l'Hautil et du village à la ville nouvelle. Retrouvez-en le détail sur le site Internet de la ville (www.jouylemoutier.fr).

Renseignements complémentaires au 01 30 73 94 56

Côte-des-Carrières en fête

22 JUIN

Le quartier organise sa grande fête samedi 22 juin, sous le thème "foire d'antan et ambiance guinguette". Repas partagé dès 12 h, jeux façon kermesse, tombola et plein d'autres animations rythmeront la journée. Ce sera l'occasion également de mettre un coup de projecteur sur les liaisons vertes et les travaux forestiers qui ont été réalisés dans le bois de la Côte-des-Carrières, ainsi que la passerelle reliant le boulevard d'Écancourt. Inauguration à 14 h.

Samedi 22 juin. Devant et dans l'école de la Côte-des-Carrières, à partir de 12 h.

13 SEPT

Permanence d'écoute et de soutien psychologique

À partir du 13 septembre, ce nouveau type de permanences s'ouvre au CCAS ! Elles se veulent un lieu d'écoute privilégié où le public qui en a besoin peut venir se confier, exprimer ce qui ne peut être dit ailleurs, retrouver ses repères ou être orienté vers les consultations spécialisées nécessitant un accompagnement de plus longue durée. Ces permanences, financées par le CCAS de la ville, sont gratuites et totalement anonymes. Elles auront lieu le vendredi à partir de 13 h 30 au CCAS (25 allée des Éguérets)

Ouverture dès le vendredi 13 septembre. Prenez dès à présent RDV avec Mme Rouillat au 01 34 22 13 63.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Tiago Dos Santos ; Stelian Turuc ; Maïlane Hébert Gioan ; Giovanni Santoianni ; Léa Ferreira Pinto Grondin ; Punahere Rupea ; Roshdy Ben Hassine Lançon ; Letitia Dabel ; Menah Abou Elezz ; Elise Dugast ; Alyssa Yon ; Assanatou Niaré ; Gaspard Compère ; Noémie Kouawa Tagne ; Louise Mahé ; Eiméo Clin Denis ; Raphaël Franc ; Jules Buttifant ; Camille Lefebvre ; Adèle Devillers ; Louèye Reklaoui ; Isabelle Kobara ; Médine Mbavou-Mayoukou ; Elyséa Botten ; Mailyne Lorquin Servan ; Léa Barthet ; Alizée Cariou

Mariages

Rachid Echchiadmi et Nadia Chnaoui ; Rachid Bouragba et Nassima Selhami ; Julien Vieira et Morgane Blukacz

Décès

Maurice Guilbert

Avis reçus jusqu'au 15 mai 2013

4

1

2

3

Semaine de la citoyenneté

Du 15 au 20 avril.

1 Sensibilisation au handisport, au gymnase des Merisiers, le 16 avril.

2 Visite du Sénat, le 18 avril.

3 La cérémonie de la citoyenneté, le 18 avril au centre culturel, a permis de remettre aux nouveaux électeurs (majeurs et naturalisés) leur carte d'électeur.

4 Reconstitution d'un procès, au collège des Merisiers, le 19 avril.

2

Remise des médailles du travail

Le 8 mai au LCR de l'église.

Cérémonie commémorative

Le 8 mai.

Soirée roller(s) en ville

Le 17 mai.

Une ville fleurie et arborée

2013 est marquée par l'opération des *Arbres pour la vi(ll)e*, grande campagne de plantations de plus de 200 arbres dans de nouveaux espaces non-arborés de la commune. En parallèle, les agents des espaces verts ont travaillé d'arrache-pied, luttant contre l'hiver persistant, pour installer les plantations de printemps et d'été.

Poursuite **de l'éco-pâturage**

Le partenariat avec la ferme d'Écancourt se poursuit, offrant à la ville la singularité de la présence de moutons dans le paysage urbain. Ce mode de pâturage permet l'entretien de certains espaces naturels communaux. Et depuis avril, ces moutons broutent en itinérants aux abords de l'école du Village, sur la coulée verte des Forbœufs, dans le secteur des Vaux-Moreaux… et bientôt sur la coulée verte de la ruelle des Rougeux.

Temps-Perdu
Bruzacques

Avenue du Temps-Perdu

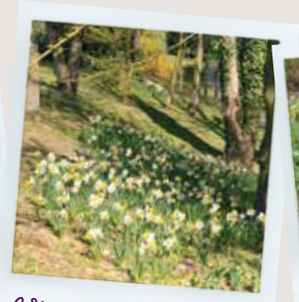

Vignes Blanches

Temps fort de cette année 2013, l'opération des *Arbres pour la vi(ll)e* annoncée en début d'année est désormais bien visible. Pour mémoire, **il s'agit de planter un arbre pour chacune des 235 naissances de 2012.** Ils accompagneront la croissance de ces petits jocassiens. Un beau symbole !

Ainsi, de novembre 2012 jusqu'au mois d'avril dernier, avec des renouvellements, ce sont **plus de 250 arbres** qui sont venus compléter le parc arboricole de la commune. Certains sont plus visibles que d'autres. Les principales nouvelles plantations : 70 aux Solarias ; 12 rue des Forbœufs ; 12 au *skatepark* ; 29 rue de la gare ; 13 chemin des Miettes ; 6 à l'hôtel de ville ; 40 sur la plaine des Vaux-Moreaux ; 3 chemin des Fauveaux (sur le terre-plein central)...

Chaque emplacement a été étudié par le service environnement-propreté. Et **les lieux de plantations les plus adaptés au bon développement des espèces ont été choisis.** Car si les arbres sont très présents, et de longue date, à Jouy-le-Moutier, ils étaient jusqu'alors "domptés" pour prendre la forme souhaitée par l'homme. La volonté de la ville aujourd'hui est de respecter ce vivant qui remplit des fonctions esthétiques mais aussi écologiques, indispensables à la cité.

Tout comme pour les arbres qui rythment les saisons et embellissent notre commune, un grand soin est également apporté à l'ensemble des espaces paysagers et fleuris. La régie espace vert n'a pas chômé — malgré les frimas et les intempéries — pour que les parterres se parent des plus belles couleurs et que la ville affirme son caractère champêtre. **Près de 40 000 bulbes ont été plantés.** Ils ont fleuris comme autant de petits soleils lorsque nous attendions encore le printemps. Les ronds-points ont été aménagés, accueillant vivaces et annuelles. Vous aurez notamment le plaisir d'y découvrir des mélanges de sauge, des heuchères, des achillées ou encore de nombreuses variétés de graminés. Les espaces gazonnés ont été ensemencés de mélanges fleuris destinés à éclore cet été sur les avenues du Vast, des Bruzacques et des Vignes-Blanches. Les pieds d'arbres hébergent ça et là des vivaces. Et le parc communal, au bord de l'Oise, sera doté très prochainement de nouveaux massifs d'annuelles.

ÉCOLE DU NOYER

Une belle action **de sensibilisation à l'environnement**

Le 12 avril dernier, une opération d'un genre inédit s'est déroulée dans la cour de l'école du Noyer. Sous l'impulsion de deux institutrices, Nathalie Mion et Justine Paubert, une séance de plantation d'arbustes était proposée aux élèves comme à leurs parents. Le beau temps n'était pas de la partie ce qui n'a pourtant découragé personne.

Une quinzaine de plants, offerts par l'Office français de la Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe, ont trouvé place sur un talus de la cour d'école. Un agent de la régie espace vert était présent pour donner quelques conseils, très vite assimilés, et appliqués, par les enfants aidés de quelques parents. Cette action pédagogique fait l'objet d'un travail en classe (sciences, français et maths) qui se poursuivra avec un second projet forestier à l'automne.

Le futur cœur de ville, selon les lycéens

Depuis mi avril, des élèves de seconde du lycée de l'Hautil planchent, dans le cadre de leur cours d'histoire-géographie, sur le futur cœur de ville – en partenariat avec des techniciens de l'agglomération de Cergy-Pontoise et de la ville. À quoi pourrait-il ressembler ? Quelles formes urbaines pour quels usages ?
Les lycéens proposent leur vision de la place publique, articulant les emplacements des commerces avec celui d'un futur hôtel de ville, de logements comme de places de stationnement, sans oublier l'accueil d'un marché hebdomadaire.
Le résultat de leur réflexion sera présenté lors de **l'atelier de concertation du jeudi 6 juin. Rendez-vous à 20 h 30, au centre culturel pour y participer.**

VILLE ÀVENIR

Entre concertation et réunion publique, participez

La réunion publique annuelle se tiendra le lundi 1er juillet au centre culturel, à 20 h 30. L'architecte urbaniste désigné pour accompagner les grands projets sur les 15 ans à venir présentera ses premiers ajustements apportés aux pré-projets et les perspectives. Au préalable, venez échanger lors de l'atelier de concertation *Ville àvenir*, le 6 juin, qui fera la part belle au travail mené par les lycéens sur le futur cœur de ville !

Les grands projets sont en passe de se concrétiser. Pour mémoire, ils visent à doter Jouy-le-Moutier d'un cœur de ville convivial et accueillant, d'espaces publics reliant les quartiers et leurs habitants, de logements pour tous… Bref d'en faire une cité dynamique, conservant ses atouts de ville à la campagne !
La municipalité travaille à ce projet d'avenir depuis cinq ans avec l'aide de quelques centaines de Jocassiens. L'architecte urbaniste a été désigné. Il s'agit du cabinet Richez qui va dessiner concrètement notre *ville àvenir*, en accompagnant le développement des projets urbains de la Zone d'aménagement concerté (ZAC) de l'Hautiloise. C'est lui qui fera également le lien entre tous les intervenants pour les 15 à 20 ans à venir (architectes, promoteurs, entrepreneurs, comités de quartiers, municipalité, etc.).
La ZAC entre aujourd'hui dans sa phase opérationnelle. La réunion publique du 1er juillet permettra d'en mesurer l'étendue et les premières échéances. En effet, seront abordés ce soir là : le futur proche des quartiers cœur de ville et Forbœufs-Merisiers ; les aménagements et l'organisation de l'espace public, notamment en termes d'ambiance.

Réunion publique, lundi 1er juillet, au centre culturel, à 20 h 30.

Bien sortir ses bacs et mieux trier

On n'en parlera jamais assez ! Réduire ses déchets et bien trier ceux que nous produisons est indispensable à la bonne santé de notre planète. Comme tous les types de déchets ne sont pas traités de la même façon, les séparer permet de les envoyer vers des filières de recyclage spécifiques. C'est le rôle attribué à nos bacs collecteurs de couleur. Petit rappel et mode d'emploi.

Bac jaune *Collecte tous les jeudis*

On y met :
- **PLASTIQUE :** bouteilles et flacons uniquement (eau, soda, huile alimentaire, lait, shampooing, lessive, javel, etc.)
- **MÉTAL :** boîtes de conserve, barquettes alimentaires, canettes aluminium, aérosols sans les bouchons
- **BOÎTE ET SUREMBALLAGE EN CARTON :** lessive, gâteaux, briques alimentaires (lait, soupe, jus de fruits)...
- **PAPIER :** journaux, magazines, revues, enveloppes…

Aucun déchet ne doit être mis en sac.

Bac vert *Collecte tous les mardis*

Une collecte supplémentaire est mise en place le vendredi pour les habitations collectives. On y met :
- **Tous les déchets dits "ordures ménagères résiduelles" :** barquettes en polystyrène, films plastique, cartons de pizza, déchets de cuisine non végétal, emballages souillés et vaisselle cassée.

Ces déchets doivent être mis en sac avant d'être déposés dans ces bacs.

Tous les bacs doivent être mis sur le trottoir de manière visible la veille à partir de 19 h. En dehors du moment de la collecte, chaque habitant doit stocker ses bacs de manière à ne pas gêner la circulation des piétons ou des véhicules.

Fermentescibles et déchets verts

Pour les déchets fermentescibles, deux solutions : le bio-seaux ou pratiquer le compostage domestique. Pour les déchets verts, plusieurs solutions : les sacs papier distribués par la ville, les bacs marron pour les foyers qui en ont été équipés (dans ce cas, les sacs papier sont tout de même acceptés) ou le compostage domestique.
Les déchets présentés en sacs plastiques ne sont pas collectés, de même que les souches d'arbres, grosses branches, pots de fleurs, cailloux, terre…

Programme local de **prévention des déchets** (PLPD)

Conformément à la loi sur le Grenelle de l'environnement d'août 2009, nous devions réduire la production de nos déchets de **7 % par habitant en 5 ans.** Aujourd'hui, il s'agit donc pour le territoire cergypontain de diminuer le tonnage de déchets ménagers à **327 kg/hab/an** en 2015 (contre 352 kg/hab/an en 2011).
Le PLPD vise à fédérer l'ensemble des acteurs du territoire autour d'un projet commun de prévention des déchets.
À Jouy-le-Moutier, voici les actions retenues pour atteindre les objectifs :
- développement de l'action Stop pub ;
- achats et usages responsables ;
- lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective ;
- gestion différenciée des espaces verts ;
- promotion du compostage ;
- développement de la récupération et du réemploi des vêtements ;
- exemplarité de la commune (réduction de consommation de papiers) ;
- intégration de critères de prévention dans la commande publique.

Vivre à Jouy reviendra sur le PLPD dans un prochain numéro.

Danielle Verwaerde

Quand Dany Verwaerde **parle de son engagement**

« J'ai commencé le bénévolat il y a 10 ans, sur les quais du RER de la Défense où j'écoutais les sans-abri. Devant tant d'injustices, je suis venue au Secours catholique. Nous accueillons, de façon inconditionnelle, des personnes déstructurées, à la recherche d'un minimum vital humain, sans qu'elles soient obligées de se soumettre à des contraintes administratives. Notre place est complémentaire par rapport aux autres structures existantes. Depuis 2007, je sers les plus démunis à l'accueil de jour de Pontoise, joyeuse de voir, dans l'échange et la confiance, refleurir l'espoir dans leurs yeux. Le bénévolat m'a apporté beaucoup, c'est une perpétuelle remise en question sur moi et les personnes accompagnées. Durant ces années, j'ai progressé en sagesse, en tolérance, en amour. J'ai rencontré des gens formidables. Je puise mon énergie auprès des personnes démunies et de l'équipe de bénévoles qui les entoure. Le bénévole est une personne qui donne de son temps et de son cœur pour les autres. »

Danielle Verwaerde

Lauréate du prix *Servir en Val-d'Oise* des Rotary clubs

La ville de Jouy-le-Moutier est fière de compter parmi ses habitants Danièle Verwaerde qui s'est vu remettre le prix *Servir en Val-d'Oise* des Rotary club. Danièle Verwaerde fait partie de ces "héros du quotidien" qui contribuent à changer le monde grâce à la force de leurs convictions et leur engagement concret.

Le prix *Servir en Val-d'Oise* a pour objectif de mettre en valeur les qualités et mérites des personnes exceptionnelles par leur civisme dans leur vie quotidienne et au sein d'associations (sportives, à but caritatives, culturelles, etc.).
Jocassienne de 63 ans, Danièle Verwaerde, dite "Dany", consacre son temps et son énergie aux plus démunis depuis près de 10 ans, particulièrement auprès de personnes sans domicile fixe. À la retraite, elle s'est rapprochée du Secours catholique de Jouy-le-Moutier, avec lequel elle œuvre en tant que bénévole depuis 8 ans. Disponible pour écouter et soutenir les personnes qui se présentaient, son accompagnement ne s'arrêtait pas là. Elle les guidait dans leurs démarches, leur rendait visite chez elles en cas de besoin. Dans le même temps, elle s'est engagée auprès du Centre communal d'action sociale de la ville, dont elle est membre du conseil d'administration depuis 2008.

Une approche personnelle de l'accompagnement

Depuis plusieurs années, elle est fortement engagée auprès de la *Maison Hervé Renaudin* à Pontoise, une antenne du Secours catholique, où elle contribue à assurer les besoins de première nécessité des personnes sans abri. Elle y établit aussi le dialogue afin de freiner la marginalisation, accompagne les personnes dans une démarche d'insertion, tisse et entretient des partenariats avec les associations, les services sociaux, les foyers d'hébergement… Depuis 2007, elle est coresponsable de cet accueil de jour et y consacre tout son temps.
Dany Verwaerde parvient à mobiliser des personnes sans domicile fixe sur des projets : faire les courses pour la préparation des colis alimentaires ; participer aux braderies du Secours catholique organisées sur la ville de Jouy-le-Moutier… Elle sait écouter, et trouver les mots pour s'adresser à chacun, dans une approche très personnelle et individualisée.

AGIR ENSEMBLE _ **OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES**

« Faîtes comme moi, partez l'esprit léger »

Chaque été depuis plusieurs années, Jean* profite de l'Opération tranquillité vacances. Il témoigne des bienfaits de ce dispositif qui lui permet de partir en vacances sereinement, en sachant que la police municipale, ou la gendarmerie, garde un œil attentif sur son domicile en son absence.

Mode d'emploi

L'Opération tranquillité vacances consiste à surveiller les maisons des Jocassiens qui s'absentent quelques temps de leur domicile. **Elle est menée conjointement par la police municipale et la gendarmerie nationale, tout au long de l'année**. Ce dispositif vous intéresse ? Remplissez une fiche d'inscription auprès de la police municipale ou sur le site de la ville, idéalement dans la semaine qui précède votre départ. Précisez, outre vos dates de congés, si votre domicile est un appartement ou un pavillon, s'il est muni d'une alarme ou pas, les contacts des personnes à prévenir, de celles qui récoltent votre courrier, arrosent vos plantes, ou détiennent vos clés le cas échéant…

Police municipale, tél. : 01 34 43 94 23
www.jouylemoutier.fr/ Rubrique <Démocratie Citoyenneté>

Quelle est la marche à suivre pour profiter de l'Opération tranquillité vacances ?

C'est très facile. J'anticipe avant mon départ en me signalant auprès de la police municipale. Je remplis un formulaire pour communiquer mes dates de vacances. En mon absence, la police effectue des rondes régulières dans mon quartier. Elle s'engage à faire le tour de la maison pour vérifier une éventuelle effraction (portes, fenêtres…). Et moi, je pars l'esprit léger en vacances !

Quelles précautions prenez-vous systématiquement avant de partir ?

Il va de soi que je verrouille toutes les portes et fenêtres, y compris dans le garage et la cave. Je range les objets susceptibles de favoriser un cambriolage (échelle, escabeau, jeux d'extérieur). J'ai pour habitude de ne pas conserver à mon domicile d'importantes sommes d'argent. Je mets en lieu sûr bijoux et autres objets de valeur. Je préviens également toujours mes voisins de mon absence pour qu'ils soient vigilants et signalent vite aux forces de l'ordre une éventuelle intrusion.

Est-ce suffisant selon vous ?

Je suis scrupuleusement tous les conseils que l'on peut me donner. La police municipale me rappelle tous les ans les précautions à prendre. En plus de ce que je faisais déjà instinctivement, elle m'a incité à simuler une présence avec des lumières intermittentes, à demander à quelqu'un de relever mon courrier régulièrement et d'ouvrir les volets de temps en temps. Bref, de mettre en place des petites choses et de faire fonctionner la solidarité pour dissuader tout individu de tenter de cambrioler mon domicile.

**le prénom a été changé*

GRANDIR

Jeunes jocassiens, suivez le "parcours J"

Le Point information jeunesse, structure municipale gérée par le service jeunesse, est un espace d'écoute et d'information, destiné principalement aux 15-25 ans, concernant les questions de scolarité, de santé, de recherches de jobs, d'aide à la recherche de stages. Il pilote également différents dispositifs et actions, dont celles du "parcours J", un parcours pour s'épanouir, un parcours pour réussir !

Le "parcours J", c'est tout cet ensemble d'actions mises en place par le Point information jeunesse, acteur fort en termes de projets d'avenir des jeunes, et notamment de premier emploi. *« Plusieurs ateliers ou actions existent sur la commune, destinés à mettre un premier pied à l'étrier de l'emploi. Cette dénomination de "parcours J" vient identifier en tant que tels ces dispositifs, en parallèle de toutes autres animations »*, explique Olivier Pinkert, le responsable du service jeunesse. Présentation des différentes actions.

Sensibilisation au baby-sitting

Le premier job réalisé lorsqu'on est jeune est bien souvent le baby-sitting. Or confier son enfant à un adolescent ou un jeune adulte demande une confiance méritée ou garantie. C'est dans cette optique que le PIJ a organisé lors des vacances de printemps une session de sensibilisation permettant l'obtention d'une attestation de suivi. En partenariat avec les services petite enfance, enfance, et la médiathèque, une dizaine de jeunes ont donc suivi un programme les initiant aux rythmes de l'enfant, son sommeil, sa sécurité, ses activités, l'hygiène, les droits et devoirs… À la clef de ce stage également, le brevet Prévention et secours civique de niveau 1 (PSC 1), gage supplémentaire d'apaisement pour les parents qui font garder leur enfant. Cette action est complétée par la mise en relation des familles avec des besoins de baby-sitting et des jeunes en recherche de jobs.

Aide au passage du BAFA

Pour obtenir son Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA), des stages théoriques, payants, dans des organismes agréés sont nécessaires. Le coût du premier stage peut varier entre 400 et 600 euros environ. Un partenariat avec un organisme de formation permet à la municipalité d'aider 8 jeunes via des bourses dédiées, à hauteur de 90 %. En contrepartie, ils devront une vingtaine d'heures dites citoyennes, à effectuer lors des manifestations municipales.

Les bourses de découvertes professionnelles

Chaque été, les Jocassiens de 16 à 19 ans sont invités à candidater au sein de services municipaux, des collèges ou du lycée de la ville. Près de 140 jeunes peuvent profiter du dispositif qui comprend 23 h d'immersion professionnelle, mais aussi 2 h d'atelier de rédaction de CV et lettre de motivation, techniques d'entretien et recherche de job. En contrepartie, les jeunes perçoivent une bourse de 125 €. À noter : cette action est réservée prioritairement à ceux qui n'en ont encore jamais bénéficié.

Les cultures du cœur

Des places gratuites pour assister à divers spectacles sont proposées tout au long de l'année par le Point information jeunesse. Concerts, expositions, théâtres, *shows* comiques… ont lieu le plus souvent en Ile-de-France.

Point info-relais

Au-delà du conseil, le Point information jeunesse (PIJ) met en place ce dispositif permettant de croiser l'offre et la demande en termes de jobs sur la commune. Les annonces proposées (offres et demandes) concernent des domaines variés : cours particuliers, baby-sitting, aide à la personne…

Les aides aux projets

Toute l'année, le Point information jeunesse aide aussi les jeunes de 16 à 25 ans à réaliser certains de leurs projets par le biais de financement. Il peut s'agir de bourses d'aides au départ autonomes, mais pas uniquement. Les projets peuvent être individuels ou collectifs, à vocation sportive, sociale, de loisirs ou culturelle.

Pour en savoir plus, renseignez-vous sur l'ensemble des dispositifs du "parcours J" auprès du Point information jeunesse : 01 34 43 34 45

ACTION PÉDAGO-ÉDUCATIVE

Une fresque pour le vivre ensemble

Six jeunes jocassiens de 12 à 15 ans, accompagnés par la *Sauvegarde du Val-d'Oise* et le service jeunesse de la ville, ont illustré leur vision du vivre ensemble sur un mur de la commune, face aux écoles primaire et maternelle des Éguérets. L'opération s'est déroulée lors des vacances de printemps début mai dans le cadre d'un projet pédagogique Ville-vie-vacances (VVV).
Cette belle action initiée et écrite par les animateurs de la *Sauvegarde* autour des jeunes du quartier qu'ils suivent au niveau éducatif sera portée par toute la troupe en juillet à Perpignan au festival international de graffiti, le *Meeting of Styles* !

Le PIJ bientôt **en mouvement**

Dans le cadre des travaux du centre social qui démarrent à la rentrée 2013, le Point information jeunesse va être déplacé, dans les locaux où se situaient auparavant le fleuriste allée de Jouy. De quoi offrir à ce lieu un véritable espace, plus accessible et plus grand, à la hauteur des projets qu'il soutient ! Information complémentaire et signalétique seront diffusées en temps voulu.

GRANDIR

Des vacances au top sur la Plaine d'été

Les temps forts de la plaine

Samedi 6 juillet
- Animation musicale avec un orchestre
- Structure gonflable
- Baby-foot humain et mur d'escalade
- À partir de 19 h : spectacle en plein air

Samedi 13 juillet
- Le plein d'animations toute la journée sur la plaine ; et à partir de 17 h, fête nationale : profitez d'un moment festif et convivial autour d'un karaoké et d'un *blind test* géant. Vers 21 h, bal intergénérationnel et interactif. Dès la tombée de la nuit, feu d'artifices.

Vendredi 19 et samedi 20 juillet
- Balades à poney (jusqu'à 8 ans)

Samedi 27 juillet
- 2 trampolines élastiques
- 1 cible humaine
- Jeux géants (puissance 4, échiquier…)

Samedi 3 août
- Structure gonflable : courses de chevaux, basket élastique et arène multisports

Samedi 10 août
- Animations musiques et danses

Mercredi 14 août
- 20 h : repas partagé et ciné en plein air

Jeudi 15 août
- Structure gonflable : parcours de courses à deux ou en équipe. Ouvert à tous les âges.

Cet été, la plaine des Rougeux aura des allures de village vacances du samedi 6 juillet au jeudi 15 août. Détente, jeux, animations sportives, structures gonflables, balades à poney… la plaine reprend ses quartiers d'été. Présentation des différents espaces animés.

- **Détente :** bronzette sur les transats autour du bac à sable, lecture au coin des livres et ateliers bien-être.
- **Loisirs :** activités manuelles, jeux de société, grands jeux, ateliers d'expression…
- **Sport :** individuel ou collectif, en tournoi ou libre, des sports traditionnels ou à découvrir… Sport' anim vous accueille sur site.
- **Le chalet :** besoin d'une info sur la Plaine et ses environs ou pour se rafraîchir et discuter à l'ombre des parasols, vous êtes à la bonne adresse.

Infos pratiques

La Plaine est ouverte du mardi au samedi, de 15 h à 19 h (sauf soirées exceptionnelles jusque minuit).
Les mercredis : grands jeux.
Les samedis : activités exceptionnelles (cinéma en plaine'air, structures gonflables, poneys…).
Toute la semaine : venez participer, entre amis ou en famille, à des quizz, jeux et autres temps festifs de la plaine.

Renseignements auprès du service Jeunesse : Tél. 01 34 43 94 50, jeunesse@jouylemoutier.f

Quid des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée

Une concertation nationale pour la refondation de l'école a été lancée par le ministère de l'Éducation nationale entre juillet et octobre 2012, mobilisant de très nombreux acteurs de l'école.

Une démarche concertée

À partir des propositions exprimées et du dialogue avec l'ensemble des acteurs concernés (parents, enseignants, animateurs, associations), la ville a présenté à la Directrice académique des services de l'Éducation nationale, l'organisation de la semaine scolaire pour la rentrée prochaine.
La concertation a abouti aux conclusions suivantes :
- temps d'apprentissage élargi de 8 h 30 à 12 h pour profiter de la plus grande vigilance des enfants le matin, par conséquent une réduction du temps scolaire l'après midi ;
- mercredi privilégié au samedi matin avec un temps scolaire réduit à 2 h suivi de l'organisation des activités pédagogiques complémentaires et des ateliers éducatifs ;
- maintien de la pause méridienne à 2 h ;
- amplitude d'accueil périscolaires maintenue de 7 h à 19 h tous les jours et un accueil de loisirs le mercredi adapté aux nouveaux horaires scolaires.

La mise en œuvre du projet éducatif de territoire

Jusque fin juin la concertation se poursuit pour travailler sur le projet éducatif de territoire avec l'ensemble des acteurs locaux. Les modalités d'aménagement de la semaine scolaire et d'organisation des temps périscolaires seront ainsi déclinées par école grâce à un travail partagé des équipes enseignantes, d'animation et des parents d'élèves.
La ville souhaite élargir le champ des activités périscolaires encadrées par ses animateurs en s'appuyant sur les ressources locales existantes (associations, enseignants…) et construire des ateliers éducatifs permettant l'épanouissement des enfants, leur socialisation et la lutte contre les inégalités.

Calendrier

Conseil municipal du mercredi 19 juin : vote sur le projet d'évolution des rythmes éducatifs (organisation, tarifs…)

Réunion publique de synthèse et de présentation de l'organisation : samedi 22 juin de 10 h à 12 h au centre culturel

Projet d'organisation de la semaine scolaire

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
- 7 h-8 h 30 : accueil périscolaire
- 8 h 30-12 h : école
- 12 h-14 h : pause méridienne
- 14 h-16 h : école
- 16 h-19 h : accueil périscolaire

Mercredi
- 7 h-8 h 30 : accueil périscolaire
- 8 h 30-10 h 30 : école
- 10 h 30-11 h 30 : APC / ateliers éducatifs
- 11 h 30-19 h : accueils de loisirs

MOT DE L'ÉLUE

"Un des enjeux du projet est de renforcer la réussite éducative à travers l'égalité d'accès à la culture, aux sports et aux loisirs. Ainsi la ville s'engage à proposer gratuitement 1 h d'activités éducatives, culturelles, artistiques ou sportives le mercredi matin, après l'école."

Bernadette Hoël, *adjointe déléguée à l'Education*

Sensibilisation à la prévention routière dans les écoles

La municipalité est sensible au respect du code de la route et de ses usages. L'école est un vecteur propice à un apprentissage des dangers de la route. C'est pourquoi, une action de sensibilisation est dispensée dans les classes de CM2 des 9 groupes scolaires de la ville.

Depuis l'année scolaire 2011-2012, la police municipale effectue des stages de sensibilisation à la prévention routière dans les écoles de la ville. Public concerné : les élèves de CM2. Car être sensibilisé le plus tôt possible est primordial.

De la théorie…

Une première session théorique, en classe, est proposée aux CM2. Les agents de police municipale échangent, pendant une demi-journée, sur les dangers de la route du point de vue des piétons, des cyclistes comme des automobilistes. Et notamment, ceux à proximité immédiate de leur école, ou qu'ils peuvent rencontrer sur le trajet qu'ils empruntent tous les jours. Questionnaires et discussions à bâtons rompus permettent de balayer les règles de base pour se déplacer en toute sécurité : fonctionnement des feux tricolores, circulation sur le trottoir, traversée de la rue à un carrefour, sens des panneaux de signalisation selon leurs formes et couleurs. Pour certains élèves, c'est une totale découverte, pour d'autres l'occasion de se rafraîchir la mémoire.

…À la pratique

Parce que les règles de sécurité s'appréhendent mieux de façon concrète, il a paru nécessaire aux agents de la police municipale d'assurer également une session pratique. Objectif : rendre les élèves acteurs de leur apprentissage en les plaçant *in situ* dans des conditions réelles, casqués, avec des vélos ou en patinette. La seconde phase de l'apprentissage se fait donc sur le terrain, sur une demi-journée également. Deux ateliers sont proposés. Tout d'abord, un parcours d'habilité permet aux élèves de s'entraîner à être maître de leur "véhicule". Slalom, passage sous une barre, prise en main d'un cerceau en roulant (pour simuler le bras levé indiquant un changement de direction), accélération et freinage d'urgence… rien n'est laissé au hasard. En parallèle, un parcours reconstitue des conditions réelles de circulation, du type de celui installé lors du Village sécurité routière. Feux tricolores, stops, priorités à droites, giratoires… cette partie de la sensibilisation plaît beaucoup aux élèves.

Une action pour tous les CM2

Cinq écoles ont déjà participé à cette action de sensibilisation : celles des Éguérets, du Village, des Vaux-Labours, des Retentis et de la Côte-des-Carrières. D'ici la fin de l'année scolaire, les agents de la police municipale auront achevé cette sensibilisation avec les écoles du Noyer, des Tremblays et des Jouannes. Les CM2 de l'école du Vast ont quant à eux suivi cette prestation cette année avec la gendarmerie.

Ce dispositif se poursuit pour l'année scolaire 2013-2014.

BOUGER _ **SUR LE MARCHÉ**

Un étal haut en couleurs

Chose promise, après vous avoir présenté l'exploitation agricole Camus du Village, *Vivre à Jouy* vous fait découvrir ce mois-ci le primeur du marché de Jouy-le-Moutier. BK Fruits et légumes propose de très nombreuses variétés, tous les mercredis après-midi aux Éguérets.

Cet étal tenu par Mohamed et son épouse Zahrat chaque mercredi respire la bonne humeur. Installé la plupart du temps devant la Poste, vous ne pouvez pas le manquer. Long d'une dizaine de mètre, il regorge de couleurs !
Radis, courgettes, tomates, asperges, oranges, petits pois côtoient concombres, patates douces, fenouil, aubergine, piments et poivrons. Les herbes aromatiques — menthe, persil, coriandre… — se mêlent aux nectarines, bananes, ananas, melons ou encore fraises. Et quand vous croyez ne pas trouver un navet, il est là, tout à côté des avocats, des champignons, des pommes ou des poires ! Loin d'être exhaustive, cette énumération démontre toutes les nuances soigneusement choisies par BK Fruits et légumes pour vous régaler.
« *La fraîcheur des produits est garantie* », assure Mohamed avant d'ajouter : « *Je ne fais pas de stock. Je me fournis à Rungis la veille du marché, jamais avant !* » Cela fait maintenant deux ans qu'il tient son stand sur le marché de Jouy-le-Moutier. Même s'il souhaiterait avoir plus d'adeptes réguliers, il a quelques fidèles qui reviennent systématiquement le voir. Tant pour la qualité de ses fruits et légumes que pour sa gentillesse ! Alors n'hésitez pas vous non plus, venez découvrir ce marchand pour consommer des produits frais, bons pour votre santé.

BK Fruits et légumes, sur le marché des Éguérets, chaque mercredi à partir de 13 h 30

Plus **d'infos…**

Le marché, service public assuré par la commune, se tient dans le quartier des Éguérets tous les mercredis après midi à partir de 13 h 30. Une vingtaine de commerçants sont régulièrement présents. Les marchandises des étals sont très variées : prêt-à-porter, bijoux fantaisie, lingerie, chaussures, linge de maison, restauration à emporter, fruits et légumes…

Marché des Éguérets, tous les mercredis après-midi, dès 13 h 30

AGENDA

Mois de l'expression jocassienne

Du 1er juin au 6 juillet, le centre culturel invite le public à découvrir la nouvelle édition du Mois de l'expression jocassienne, un événement qui valorise les pratiques artistiques amateurs développées au sein des associations culturelles et des établissements scolaires de Jouy-le-Moutier. Présentation des thèmes et agenda.

THÉÂTRE ASSOCIATIF ET SCOLAIRE

- **Jeudi 6 et vendredi 7 juin à 20 h 30 :** l'atelier théâtre du collège Henri Guillaumet propose 2 sessions (entrée 3 €).

COMÉDIES MUSICALES

- **Vendredi 14 et samedi 15 juin à 20 h 30 :** comédie musicale *Les sales mômes*, de Coralie Fayolle et Isabelle Huchet, interprétée par les 60 élèves de la CHAM du collège des Merisiers (entrée 3 €).
- **Mercredi 19 juin à 20 h 30,** retrouvez *La Fabrique* des Maîtres Enchanteurs.

DANSE

- **Samedi 22 juin, à 21 h, et dimanche 23 juin, à 15 h :** gala de la section danse du Foyer rural *TempSdance* (tarif : 7 €)
- **Mardi 25 juin, à 20 h 30 :** spectacle du studio création
- **Samedi 6 juillet à 20 h 30 :** comédie dansée, animée par *Showtime*.

Programme global du Mois de l'expression jocassienne disponible en téléchargement sur www.jouylemoutier.fr

MUSIQUE

- **Dimanche 9 juin à 16 h :** concert chorale de l'association *La boîte à chansons* accompagnée d'*Amandichoeur* (chorale de la ville de Saint-Amand-les-Eaux)
- **Jeudi 21 juin :** fête de la musique, avec plusieurs groupes dont un talent né des Jocaziks 2012 : *Amandine*.

EXPOSITIONS

- **Du 3 au 12 juin :** *Les Artistes en herbe* (mise en lumière des activités d'arts plastiques menées dans les écoles, les centres de loisirs, la Cafèt'.
- **Du 17 au 30 juin :** *Salons des artistes jocassiens* (peintures, sculptures, gravures,...), une manifestation proposée en partenariat avec l'association *Magenta* et 40 participants.

SPECTACLES DES ÉCOLES

- L'école des Retentis, **samedi 8 juin à 10 h,** et l'école de la Côte-des-Carrières, **mardi 2 juillet à 20 h 30,** présentent leurs spectacles de fin d'année.

Groupe

"Partageons l'avenir"

LA CULTURE : S'ENRICHIR ET PARTAGER

Au moment où se prépare la saison culturelle 2013/2014, il est utile de souligner l'importance de la culture dans la vie de la ville et en général.

Lorsque les situations budgétaires deviennent difficiles, comme en ce moment, les moyens consacrés à la culture sont souvent les premiers à en souffrir. Pourtant, la culture est une composante majeure du ciment de l'humanité.

Et ce besoin de renforcer les liens est d'autant plus fort que la conjoncture tend à favoriser le repli sur soi. Au travers des activités culturelles, se trouve le chemin qui développe la tolérance, la curiosité de l'autre et du milieu culturel où il s'est construit. Chacun s'en enrichit. Cette démarche vaut pour comprendre les différences de génération comme les différences d'origine : se laisser imprégner par le message de l'acteur ou du metteur en scène, pour comprendre sa perception d'un moment de la vie, d'une situation ; vibrer avec d'autres, face à une expression artistique ; devenir soi-même acteur, en mettant en scène sa musique, ses préférences…

C'est tout ça que le centre culturel contribue à favoriser et développer, tout au long d'une année de culture. La dernière soirée Côté court, du 24 mai, où collégiens et lycéens se sont mis en scène, devant une caméra, donnait une belle illustration de la capacité à utiliser le vecteur cinéma pour imaginer et transmettre ses talents.

Cet éveil à la culture commence dès le plus jeune âge. La programmation 2013/2014 intégrera à nouveau les propositions pour les scolaires et même les tout petits des crèches. Près de 10 000 petits jocassiens de moins de 11 ans sont accueillis au centre culturel au cours de l'année scolaire (spectacle vivant, médiathèque, cinéma…). Autant d'occasion de susciter la curiosité et l'éveil au monde. Le changement des rythmes scolaires et les activités périscolaires de fin de matinée du mercredi, donneront encore d'autres occasions de favoriser cet éveil à la culture.

Et, grâce aux écoles et aux associations, le mois de juin devient un bouillon de culture sous toutes les facettes et pour tous les âges : danse, musique, théâtre, exposition…

Les seniors ne sont pas en reste. Des activités les amènent régulièrement à fréquenter le centre culturel. Et un atelier multimédia attend tous ceux qui veulent développer leur culture numérique.

Flâner dans les couloirs du centre culturel, pour visiter une exposition, lire une revue ou écouter une musique… bienvenue à tous dans cet espace.

Partageons l'avenir
Courriel : contact@partageonslavenir.fr

Groupe

"Pour Servir Jouy"

DES ASL MÉPRISÉES

Depuis la création de la ville nouvelle, les associations syndicales libres (ASL) se sont constituées dans tous les quartiers pour gérer les parties communes. Elles sont animées par des bénévoles élus. Ces ASL créent vraiment les liens dans le lotissement, résolvent les petits problèmes entre les habitants, organisent parfois des fêtes et des opérations ponctuelles de nettoyage ou de jardinage.

Elles ont été longtemps les interlocutrices privilégiées de la mairie pour toute intervention dans les quartiers.

Depuis 2008, cette situation s'est fortement dégradée. Beaucoup de parties communes, en particulier les voiries et l'éclairage, ont été repris par la ville. Sous prétexte que les ASL ne sont plus propriétaires de ces parties communes, la municipalité ne les consulte plus, ne les prévient même pas lorsque des travaux sont effectués dans les lotissements.

La mairie propose directement aux habitants le remplacement d'un arbre devant chez eux, sans même informer l'ASL. Des spectacles de rue sont organisés dans des quartiers par la ville sans même informer l'ASL!

Cette année, pas de travaux financés par la ville et les ASL avec le GTI.

« Il y aurait eu un problème avec les entreprises! »
Les travaux prévus en 2012 seront financés en 2013. On attend pour vérifier! Il y aura de toute façon un an de décalage et certains lotissements devront attendre un an de plus pour programmer d'autres réparations urgentes.

Ces associations qui développent "le vivre ensemble" ne sont plus consultées pour les projets d'aménagement. La municipalité préfère discuter avec ses comités composés d'habitants volontaires "désignés" et de moins en moins nombreux, qui au contraire des ASL ne sont pas tenus d'informer et de prendre l'avis de la totalité du quartier.

Les réunions "inter associations" qui seules permettaient un dialogue ASL-mairie sont devenues rares. La ville n'aide plus les ASL, plus de fournitures de bulbes à planter, pas de prêt de décors lumineux pour Noel, etc. Des ASL réclament en vain une intervention municipale pour l'enlèvement d'épaves.

Quel dommage de négliger ce réseau de volontaires organisés et élus qui constitue vraiment une originalité de l'agglomération.

Continuez à nous faire part de vos questions et commentaires en nous écrivant à : alternance@jouylemoutier.eu ou en vous connectant à : www.alternance-jouylemoutier.fr

Pour Servir Jouy : MC. Diévart, F. Cordier, D. Digne, L. Pène, R. Brossard, A. Muzard, JC. Veyrine, N. Corneloup

NUMÉROS UTILES

Hôtel de ville
56, Grande rue
01 34 41 65 00

Mairie annexe
9, allée de Jouy
01 34 43 94 20

Centre social
17, allée des Éguérets
01 34 43 50 50

Service Emploi Formation
13, allée des Éguérets
01 34 43 94 30

Centre communal d'action sociale
25, allée des Éguérets
01 34 43 94 40

Centre culturel
96, avenue des Bruzacques
Théâtre :
01 34 43 38 00
Médiathèque :
01 34 43 38 37

Police municipale
01 34 43 94 23

Collecte des encombrants
0 800 80 81 86

Gendarmerie
01 34 46 30 30

Médecins de garde
01 34 20 96 96

Pharmacie de garde

Retrouvez la liste des pharmacies de garde sur www.jouylemoutier.fr, directement en page d'accueil, rubrique < Mairie pratique >, ou bien appelez le 17.

Baptême de plongée

L'association Paliers 95 organise gratuitement, lundi 24 juin, une séance de baptêmes de plongée sous-marine à la piscine. Un moniteur sera présent pour transmettre sa passion et vous accompagner en toute sécurité. Venez nombreux, cette soirée est ouverte à tous, à partir de 10 ans (autorisation parentale nécessaire pour les mineurs). Gratuit. Piscine de Jouy-le moutier, de 19 h 30 à 22 h. Inscriptions par mail : president@paliers95.org

Terrain à vendre

La Communauté d'agglomération vend un terrain à bâtir à Jouy-le-Moutier, d'une superficie totale de 689 m². Situé en zone UB constructible au Plan local d'urbanisme, il permet la réalisation d'une SHON de 275,6 m² (COS 0,40). Prix de base (estimation par les Domaines) : 210 000 €. Si cette offre vous intéresse, transmettez un courrier adressé à : Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération de Cergy Pontoise / Pôle Patrimoine et Bâtiments / Parvis de la Préfecture / BP 80309 / 95027 Cergy Cedex. Précisez en objet du courrier la mention : CESSION AI n°338. L'offre retenue sera la plus élevée (qui devra être supérieure au prix de base des Domaines). En cas d'offre équivalente, priorité sera donnée au candidat accédant pour la 1re fois à la propriété. En cas d'offre encore équivalente, celle réceptionnée en premier sera retenue. Délai de remise de l'offre : 2 mois à compter du 15 mai 2013.
Plus d'infos au 01 34 41 42 83 ou par mail : evelyne.bougneux@cergypontoise.fr

RAPPEL

Bourses et ateliers de réparation de vélos

- Les prochaines **bourses aux vélos** organisées par l'association VéloSolidaire auront lieu les samedis 15 juin, 20 juillet et 14 septembre, *de 10h à 16h sur le parvis de la gare de Cergy Préfecture.*
- Les prochains **ateliers de réparation de vélos** proposé par l'association auront lieu, de 9 h 30 à 12 h, les samedis 22 juin, 7 et 21 septembre, 26 octobre. *Rendez-vous sur le parking du centre culturel de 9h30 à 12h.*

Permanences à l'espace projet
Tous les samedis matins de 10h à 12h, un élu est présent pour échanger avec vous sur les grands projets de la ville. À noter, le samedi 1er juin, présence de l'équipe projet de l'agglomération.

Portes ouvertes du secourisme

Grande journée portes ouvertes de l'association ADES 95 (Association pour le développement et l'enseignement du secourisme dans le Val-d'Oise) **le samedi 8 juin de 10 h à 15 h 30 au 2 rue Bernard Palissy à Jouy-le-Moutier.** Entreprises et grand public sont invités à découvrir le monde palpitant des professionnels du secourisme. L'association dévoilera son nouveau logo et ses nouveaux supports de communication (dont www.facebook.com/ades95.fr). Pour le déjeuner, un grand buffet champêtre sera offert à tous les visiteurs !

Été 2013

Tous les rendez-vous de la ville à ne pas manquer !

Du 3 au 12 juin
Salon des artistes en herbe
dans le cadre du mois de l'expression jocassienne (cf. page 20)

Mardi 4 juin
Ciné mardi > *L'Écume des jours* > Centre culturel > à 21 h

Jeudi 6 juin
Atelier de concertation urbaine > Centre culturel > à 20h30

Mardi 11 juin
Café Philo > Bar d'entracte du centre culturel > à 20h30

Samedi 15 juin
Permanence du maire sans rendez-vous > Hôtel de ville > de 9h à 12h

Éveil musical avec Anouk
(pour les moins de 3 ans) > Médiathèque > à 10h30

Du 17 au 28 juin
Salon des artistes jocassiens > Centre culturel dans le cadre du mois de l'expression jocassienne (cf. page 20)

Mardi 18 juin
Ciné mardi > *Les Gamins* > Centre culturel > à 21 h

Mercredi 19 juin
Conseil municipal > Salle du conseil de l'hôtel de ville > à 20h30

Le temps des contes
(à partir de 5 ans) > Médiathèque > à 11h

Vendredi 21 juin
Fête de la musique > parking du centre culturel > dès 18h

Samedi 22 juin
Fête de quartier de la Côte-des-Carrières
> École > dès 12h

Mercredi 26 juin
Ciné minot > *Tad l'explorateur* > Centre culturel > à 14h30

Jeudi 27 juin
Scène ouverte > Centre culturel > à partir de 20h

Samedi 29 juin
Sport(s) en famille
> gymnase des Merisiers > de 14h à 18h

Remise des trophées et médailles aux sportifs
> Gymnase des Merisiers > à 19h

Cyclo'folies, fête du vélo sur l'agglomération
> Mairie annexe > RDV à 10h, départ à 10h30

Lundi 1er juillet
Réunion publique *ville àvenir* > Centre culturel > à 20h30

Mercredi 3 juillet
Conseil municipal > Salle du conseil de l'hôtel de ville > à 20h30

Du 6 juillet au 10 août
Plaine d'été > Plaine des Rougeux (cf. page 16)

Samedi 13 juillet
Fête nationale (bal et feu d'artifice) > Plaine des Rougeux > à partir de 21h

Samedi 31 août
Fête foraine > Place des fêtes, rue de la prairie

VENEZ DÉCOUVRIR LES PROJETS
D'AMÉNAGEMENT DES FUTURS QUARTIERS
DONT LE CŒUR DE VILLE

RÉUNION PUBLIQUE

GRANDS PROJETS URBAINS

LUNDI 1ER JUILLET
À 20H30
CENTRE CULTUREL

www.jouylemoutier.fr

Réalisation service communication - Ville de Jouy-le-Moutier - Mai 2013

JOUY-LE-MOUTIER
LA VILLE À VENIR

Jouy le Moutier

CERGY-PONTOISE
l'agglomération